

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 13 décembre 2021 à 20h00

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 Décembre 2021 à 20h00 sous la présidence de Mr Christian Cogniard, Maire.

Présents : Tous les conseillers en exercice exceptée Mme Angèle Gabreau, excusée.

Secrétaire de séance : Mme Elodie Pilardeau

Avant de commencer la réunion, Le Maire demande que l'on ait une pensée pour Ernest Tinturier décédé dernièrement. Toujours prêt à nous aider, il était dans ce cadre un de nos « voisins vigilants ».

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2021.

Après quelques précisions, le compte rendu du conseil municipal du 19 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

2-TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Monsieur le Maire fait part des réunions, évènements et manifestations divers intervenus depuis la dernière réunion du conseil :

- 19/10 : Réunion CCPR des référents eau communaux (en remplct de J. Chocardelle)
- 21/10 : Visite du Préfet (l'ancien) à la micro-crèche, la Marpa et au Musée Verlaine
- 22/10 : Réunion des maires de l'ex-canton Juniville : avec S/s Préfet, le SDIS, la Sécurité Civile, la Gendarmerie et le Souvenir Français
- 23/10 : Remise des prix à Attigny aux villages fleuris des Ardennes avec A Clément
- 25/10 : Rencontre avec Mme Marniquet, référente de la Poste pour notre commune : présentation de services divers à la population ou aux collectivités, et évocation des problèmes d'adressage rencontrés
- 26/10 : Rencontre Mme Bulut pour création d'un Kebab à Juniville
- 06/11 : Echange téléphonique avec Adjudant-Chef Cdt la brigade de Gendarmerie de Juniville
- 06/11 : Signature de la convention du Réseau de Lecture Publique de la CCPR avec la Bibliothèque
- 11/11 : Cérémonie patriotique
- 12/11 : Visite par les conseillers municipaux de l'appartement rénové au Château et de la salle (ex-périsco) rendue libre par la CCPR
- 15/11 : Rencontre Sté Valocime pour reprise bail terrain du pylône téléphonique à côté station d'épuration
- 16/11 : Réunion préparatoire des conseillers municipaux pour inauguration mairie
- 16/11 : Conseil d'administration du Collège
- 17/11 : Rencontre avec P. Dié de Melle Leclère pour mise au point bail commercial (locaux CCPR au 15, avenue des Ecoles)
- 17/11 : Installation de la CCPR dans leurs locaux dans la mairie

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

- 18/11 : Intervention du Maire avec Mme Toury au Congrès des Maires (conférence sur les CDL)
- 18/11 : Réunion du secteur Juniville-Machault de la FDEA (P Dié)
- 19/11 : AG de Sud-Ardenne Tennis (Ch Cogniard)
- 20/11 : Inauguration des travaux de la mairie rénovée et agrandie
- 23/11 : Assemblée Générale de la Marpa
- 25/11 : Réunion à Charleville organisée par l'Association des Maires 08 sur la répartition des cotisations au SDIS entre le CD08 et les collectivités (communes et EPCI)
- 26/11 : Collecte Banque alimentaire (voir point 3 CR de G. Guillet)
- 27/11 : Réunion commission sociale (voir point 3 CR de G. Guillet)
- 01/12 : Rencontre Mme Toury pour dossiers DETR 2022 et dossier micro-crèche
- 02/12 : AG de la Coopérative Agricole de Juniville à Rethel
- 03/12 : Congrès des Maires des Ardennes à Vouziers avec le Président national de l'AMF et le nouveau Préfet des Ardennes
- 04/12 : Distribution de sapins de Noël aux ateliers et permanence Téléthon (voir CR point 3 de A Clément et B Rochon)
- 05/12 : Téléthon marche, course et VTT au Musée : participation moyenne cause mauvais temps (voir point 3 B Rochon)
- 07/12 : Rencontre avec P. Dié de Cap Emploi et la SAAME pour infos sur possible contrat aidé de Benjamin Gurz aux ST
- 07/12 : Réunion avec P. Dié de R. Averly sur les Opérations de Revitalisation du Territoire
- 08/12 : Remise aux Ets Lescieux du chèque (6689 €) à Oncobleuets pour les actions d'Octobre Rose, le maire et B Rochon représentant la commune co-organisatrice y participaient.
- 08/12 : Réunion maire-adjoints
- 13/12 : Réunion à la SCEE Reims avec les Maires de Juniville, du Châtelet, Neufelize et Alincourt : infos et présentation des solutions techniques de vidéo protection dans les communes.

3-COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE LA CCPR

Fêtes, cérémonies, Culture, Sport et Associations :

- Téléthon : Cette année c'est un total de 1 469 euros qui a pu être reversé au Téléthon grâce notamment à la vente d'articles confectionnés par les enfants du pôle scolaire Verlaine, la matinée sportive organisée par Les Pieds A La Retourne, les dons à la permanence du samedi ou autres dons personnels. Tous les donateurs ou les participants aux manifestations sont remerciés pour leur générosité.
- Spectacle de Noël : Malgré le contexte sanitaire actuel, le spectacle de Noël offert par la municipalité est maintenu avec près de 150 Junivillois inscrits. Le pass-sanitaire est évidemment de rigueur ainsi que le port du masque conseillé pour les enfants de 6 à 11 ans et obligatoire à partir de 12 ans.
- Quimper : Nous espérons que nos amis Quimpérois pourront se déplacer comme prévu, le week-end de la pentecôte. La commission a prévu de se réunir dès la nouvelle année pour finaliser le programme et les modalités d'accueil tels transmis lors de la dernière réunion de la commission

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

- Label ville sportive : la cérémonie de remise du label aux villes récompensées, prévue le 18 décembre à Nancy, est reportée à une date ultérieure à cause de la situation sanitaire.

Cadre de vie, fleurissement et communication :

- Illuminations : Le passage des membres de la commission pour retenir les plus belles illuminations est prévu le lundi 20 décembre à partir de 18h30.
- Fleurissement : La commission se réunira en début d'année pour définir les différentes modalités et récompenses.
- Site internet : Alexandra Clément prévoit de rencontrer plusieurs prestataires pour rajeunir, moderniser et actualiser notre site internet afin de le rendre plus simple et facile pour y retrouver les informations pratiques.
- Illiwap : L'application disponible sur les smartphones va se doter d'une nouvelle fonction, une rubrique agenda, permettant à tous les utilisateurs de retrouver en un clic les dates importantes de la vie communale ou associative.

Travaux et employés communaux :

- Musée : Une fuite a été décelée sur la toiture du bâtiment des toilettes. Les employés communaux ont été sollicités pour retirer les tuiles et déposer une bâche pour limiter les dégâts. Un devis est en cours auprès de M. Jacques Roberrini, pour une réalisation des travaux si possible en début d'année.
- Logement : Après la rénovation de l'appartement situé au château, le logement va pouvoir accueillir ses nouveaux locataires début Janvier 2022.
- Service technique : Une rencontre a eu lieu avec Cap Emploi, la SAAME (Centre des Sylvains de Pauvres) et Mr le Maire, pour un éventuel contrat de travail aidé de Benjamin Gurz (en stage actuellement au ST)
Le conseil donne son accord pour conclure un contrat PEC de 6 mois (renouvelable) à raison de 24h/semaine à partir du 10/01/2022. Le coût net mensuel pour la commune après aides de l'Etat et exonérations de charges est de 300/350 € environ.
Le service technique doit entreprendre prochainement le rafraichissement de l'ancienne salle de garderie dans le Château. Ce local sera mis à disposition des associations pour l'entreposage de leurs archives.

Commission d'Aide Sociale :

La commission s'est réunie le lundi 25 Octobre après avoir été sollicitée pour deux demandes d'aides urgentes qui ont été accordées :

- l'une pour régulariser un loyer en retard
- l'autre sous forme de bon d'achat alimentaire à valoir à l'épicerie Tou'Proch, ainsi qu'une aide pour financer un voyage scolaire prévu en 2022.

Commission CCPR :

Plusieurs commissions de la CCPR ont eu lieu.

- Travaux-Voirie et Propreté : P.Dié

Déchets ménagers : Il a été observé une baisse de 25 à 30% de déchets enfouis, 95% du tri est fait correctement par les habitants du pays rethélois. Malgré ces chiffres indiquant une bonne prise en compte des nouvelles conditions de la redevance incitative, le budget annexe des déchets ménagers de la CCPR affichera pour 2021 un déficit de près de 900 000 euros, car la facturation aux usagers est nettement inférieure aux prévisions (moins d'OM collectées) et aussi parce que la taxe TAGP est en augmentation, celle-ci va passer de 17€ à 65€ la tonne enfouie entre 2021 et 2025. De ce fait afin de rétablir l'équilibre budgétaire, l'augmentation des tarifs à appliquer pour 2022 devrait être de l'ordre de 40%.

Voirie : le transfert des voiries intercommunales « d'intérêt communautaire » (hors celles de l'ex-CCJ, 52 km, déjà transférées) vers la CCPR est en cours. Un budget prévisionnel de 5 millions d'euros sur 4 ans est prévu pour rénover ces 63 kilomètres de voies intercommunales fortement dégradées. Un coût d'entretien annuel d'environ 200.000 € est également prévu pour l'ensemble des 115 km.

- Animation sportive : B. Rochon

Une demande de subvention a été accordée à Mme Cyrielle Lefevre, une Perthoise cavalière en route vers les Jeux Olympiques 2024.

L'Etoile Sportive de Juniville va percevoir une aide d'un montant de 300 € pour l'organisation de leur traditionnel tournoi de foot prévu les 28 et 29 Décembre.

Le « Pass Loisirs » devrait être remplacé par le « Pass Jeune (10 à 17 ans), valable 1 an et sous forme de coupon détachable.

- Aménagement du Territoire et mobilité : B. Jenin

Traitement de PLUi avec une présentation des zones qui ne seront plus constructibles. Le but : réduire la consommation foncière de 40 ha pour le territoire communautaire.

Une réunion d'information est prévue pour notre commune à Juniville avec M. Fabien Courtois le 22/12/21. Tous les conseillers sont invités à y participer. Etudes sur les mobilités douces : zéro pouce (auto stop solidaire / covoiturage / fonds pour vélos électriques ...)

- Environnement : G. Guillet

Un diagnostic est en cours sur une période de 2 ans pour évaluer la propreté des cours d'eau. Il a été observé que beaucoup d'ouvrages bloquent les rivières.

Le ruisseau des Paons, par exemple, est fortement asséché, des solutions vont être proposées et chiffrées.

- Eau potable : C. Cogniard

Une réunion a eu lieu pour expliquer le rôle des référents communaux (J Chocardelle pour Juniville)

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

Nouvelle grille tarifaire 2022 → pour Juniville 1.20 € m3 en 2022 pour atteindre 1.50€ en 2028.

- Finances : C. Cogniard

Plusieurs réunions de la commission des finances et du bureau ont eu lieu pour préparer le document des DOB (Débats d'Orientations Budgétaires) projetant la situation financière de la CCPR jusqu'en 2024 et intégrant les investissements du projet de territoire. Les DOB feront l'objet d'une présentation au prochain conseil communautaire du 16 décembre.

4-APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE

Après quelques modifications, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5-MUTUALISATION DES SERVICES CCPR

- Centrale d'achat : elle a pour principale fonction de centraliser les achats de différents produits en un seul point (ce serait la CCPR qui négocierait les tarifs). Les commandes seront faites directement par les communes auprès des fournisseurs. A cet effet, le conseil valide la modification des statuts de la CCPR, donne son accord pour y adhérer et donne pouvoir au maire pour signer la convention
- Défibrillateurs : La commune étant déjà dotée d'un défibrillateur, nous sommes surtout concernés par la maintenance qui passerait de 108 € TTC actuellement à 30 à 40€ TTC annuels. Le conseil donne son accord pour adhérer à ce service et donne pouvoir au maire pour signer la convention
- Viabilité hivernale : l'objectif est de décentraliser le service de déneigement au niveau de chaque commune en lui offrant une rapidité d'exécution. Pour ce, la CCPR mettra une lame à notre disposition, elle serait utilisée par un agriculteur qui serait alors rémunéré. Avant de prendre une décision pour adhérer à ce service. Il est demandé à J. Chocardelle de se renseigner auprès de la CCPR pour obtenir plus d'info sur les conditions de mise en œuvre.

6-ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Les opérations importantes d'investissements (voirie / aire de jeux / parking...) doivent à nouveau être reportées en 2023. En effet, nous devons respecter encore pour 2022 les recommandations formulées par l'administration fiscale et préfectorale en rapport avec notre situation budgétaire même si cette dernière s'améliore. En conséquence de quoi, il n'y a pas eu de demandes de subventions DETR/DESIL déposées pour l'année 2022.

Par contre, les travaux de moindre importance ou d'entretien restent d'actualité en 2022. Concernant le fonctionnement, le budget 2022 devra être établi avec rigueur selon les mêmes règles qu'en 2021 dont une nouvelle hausse de la fiscalité locale à prévoir.

7-INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Nouvelles activités économiques sur la commune :

- un Kebab « SULTAN » ouverture prévue le 20 décembre / Mme Emine Bulut
- un commerce « LIETEL » de prêt à porter féminin, ouverture prévue le 1^{er} février 2022 / Mme Cathy Depierreux

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

- un mandataire - conseiller immobilier IAD / Mme Léa Bornoville
- un atelier de couture et vente de tissus fonctionnel / Mme Lise N'Gonda-Bermejo
- une création prochaine d'une micro brasserie

Vœux 2022 et repas des aînés :

Au vu du contexte sanitaire actuel, sur proposition de Monsieur le Maire : le conseil se voit contraint une nouvelle fois d'annuler la cérémonie des vœux à la population qui était prévue le 14 Janvier 2022. Quand au repas des aînés pour les personnes de 66 ans et plus, programmé le samedi 22 Janvier 2022, pour les mêmes raisons du contexte sanitaire actuel, le conseil décide de le reporter ultérieurement (mars-avril ?). Si malheureusement la situation en début d'année nous obligeait à ne pas pouvoir le reporter, nous opterions alors pour un colis comme cela a été fait cette année.

Subvention 2022 à l'Auberge Verlaine : La subvention prévue en 2021 d'un montant de 4 000 € est maintenue et sera versée pour leur permettre l'achat d'un poêle à granulés.

Le conseil décide à l'unanimité l'attribution d'une subvention d'un même montant au titre de l'année 2022.

Demande de subvention pour une action humanitaire : Mlle Sandrine BISMES, habitante de Juniville en école d'infirmière à Colmar, a sollicité la commune pour obtenir une subvention dans le cadre d'un voyage humanitaire et médical à Madagascar. Le voyage est prévu en 2023 pour un montant de 2 557 € par étudiante. Le conseil lui accorde une subvention à caractère exceptionnel d'un montant de 300 €.

Ball Trap : Suite à plusieurs réclamations d'un riverain, le président du Ball Trap a fait réaliser une étude de bruit par un organisme indépendant et agréé pour évaluer le niveau des décibels des tirs lors des séances de ball-trap. Les résultats ont démontré que les tirs mesurés durant toute une journée sont tous d'une intensité inférieure à la réglementation en vigueur pour ce type d'activité.

Invitation tournoi de football : Monsieur le Maire, ses adjoints et tous les conseillers sont cordialement invités par l'Etoile Sportive de Juniville au vin d'honneur le 28 Décembre à 18h à l'occasion de son traditionnel tournoi de football en salle au COSEC.

Celui-ci est à priori maintenu tout en devant respecter les règles sanitaires actuelles :

- Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans
- Contrôle du pass sanitaire à l'entrée pour les plus de 12 ans
- Service de buvette et restauration à table uniquement, pas debout !

Chemins d'exploitation Association Foncière sans maître : Le Maire avec JC Laclaire, Président de l'AF de Juniville, rappellent l'historique de ce dossier qui remonte à plusieurs décennies lorsqu'à l'occasion de la révision des limites de remembrement par échange entre les communes de Juniville et La Neuville, des chemins appartenant à l'époque à l'AF de la Neuville n'ont pas fait l'objet, par omission administrative, d'une réattribution cadastrale à l'AF de Juniville. L'AF de La Neuville ayant été dissoute en 2002, ces chemins se retrouvent actuellement « sans maître » (sans propriétaire). La procédure consistant à retrouver la pleine propriété des chemins en question, dans un premier temps à la commune et de les rétrocéder ensuite à l'AF de Juniville, est à l'étude en sous-préfecture de Rethel afin de nous instruire des délibérations à prendre lors d'un prochain conseil.

Contrats prévoyance CNP : le conseil donne son accord pour reconduire ces contrats auprès de la CNP aux mêmes conditions, permettant le remboursement à la commune des salaires et charges sociales

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

versés aux agents titulaires ou contractuels lors d'arrêts de travail. Il est suggéré de réaliser une étude comparative des cotisations avec d'autres organismes assureurs.

Autres questions diverses : posées par B. JENIN (non traitées au cours de la réunion).

- Ventes de terrains à Mrs Nerenhausen Jean-Manuel et Simon Fabien : les délibérations du conseil ont été formalisées et transmises au notaire dont nous attendons le RV pour les signatures des actes
- Le dossier RIPSEEP est toujours en attente d'étude et d'application
- L'affectation des salles de la Maison de la Jeunesse est envisagée dès réactivation de l'association des jeunes. Devraient également l'occuper, l'association des Pieds A La Retourne comme antérieurement et le GDAM pour de l'initiation informatique à ses adhérentes.
- La salle du Château (ex-périsco CCPR) sera mise à disposition de l'Association Mémoire et Patrimoine pour y entreposer des archives historiques. D'autres associations pourraient également l'intégrer.
- La convention de mise à disposition des locaux de la Mairie à la CCPR est en cours de rédaction par la CCPR qui doit nous la soumettre.

Prochain conseil fixé le 10/01/2022 à 20h00

La séance est levée à 23h30.